

Compte rendu du débat 3D du 27 mars 2007 à Saint Germain en Laye
Lycée Agricole et Horticole de Chambourcy/Saint Germain en Laye
Débats « l'Europe vue depuis les Yvelines »

L'Europe et l'environnement

Nature Forêt Biodiversité

20h15 introduction par Alexis Bakonyi, modérateur du débat, journaliste.

Présentation de l'organisateur 'la Maison de l'Europe des Yvelines'. Définition du concept de ce débat : donner la parole aux intervenants sur « *Nature Forêt Biodiversité* », faire remonter des propositions concrètes du public présent, afin de les transmettre à la Commission européenne.

Remerciements à Monsieur Girodot, Proviseur du lycée et son adjointe, Annick Delmas qui accueillent le débat sur leur site.

Les intervenants à ce débat sont :

- **Xavier Jenner**, délégué régional de la propriété forestière privée
- **Stéphane Buffetaut**, ancien député européen, Maire adjoint de Versailles et membre du CESE (Comité Economique et Social Européen)

Après une brève information sur les filières enseignées au lycée agricole et horticole par Annick Delmas, Regina Lecointe, Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe des Yvelines accueille le public présent, majoritairement composé de jeunes lycéens, intéressés par le thème débattu. Elle encourage ceux-ci à réagir aux propos, afin de faire émerger leurs propositions sur le sujet.

La parole est donnée à Xavier Mersch, Vice-président de la Maison de l'Europe des Yvelines, qui propose d'interpeller l'assemblée au travers d'un quizz. C'est aussi l'occasion de préciser certaines notions sur le thème débattu.

Puis **Xavier Jenner**, premier intervenant prend la parole et explique à l'aide d'un diaporama les actions de l'office régional de la propriété forestière privée. Une analyse pointue est faite régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la nature des végétaux sur le secteur. Celle-ci permet de recenser le taux de feuillus et de résineux, de comptabiliser les surfaces boisées et d'analyser le devenir de chaque type de bois (bois de construction, bois de chauffage, chasse..). Xavier Jenner présente succinctement la réglementation en vigueur. Il existe un document d'orientation pour protéger la forêt. *Natura 2000* a été mis en place en 1995 par la Commission

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu

européenne et se compose d'une directive Habitat et d'une directive Oiseaux. Ce programme européen impose des contraintes aux pays signataires visant à l'équilibre des régions en terme d'environnement.

Après cette présentation, la parole est donnée à la salle qui exprime ses interrogations.

La *première question* porte sur la gestion durable des forêts.

La *seconde question* porte sur le fait que le capitalisme et la notion de rendement peuvent influencer sur la biodiversité de nos régions.

La *troisième question* vise à savoir si tous les propriétaires privés doivent respecter des plans d'écosystème forestier.

Une *quatrième question* permet de faire le point sur l'existence d'OGM dans les forêts.

Une *cinquième question* vise à expliciter le programme de reconnaissance de certifications forestières (PEFC, premier système mondial et FSC, autre système de certification)

Une *sixième question* porte sur l'existence d'une organisation mondiale jouant un rôle sur l'effet climatique.

Alexis Bakonyi, modérateur du débat, interroge également sur l'avenir de la filière « bois ».

Stéphane Buffetaut, deuxième intervenant du débat, apporte des précisions sur le thème de la **biodiversité**.

Le changement climatique est connu mais l'Union européenne craint également la perte de la biodiversité tant pour la flore que pour la faune. Elle constate également un autre phénomène : l'invasion de nouvelles espèces qui tuent.

L'objectif de l'Union européenne est d'enrayer la baisse de la biodiversité d'ici 2010.

Force est de constater que le développement économique a entraîné le déclin des écosystèmes avec :

- un impact sur l'agriculture
- un impact sur le pétrole (provenant des bois fossiles)
- une régulation du cycle de l'eau
- une régulation du climat.

Au sein de l'Union européenne, on craint fortement :

- l'utilisation inconsidérée des sols (étendue des zones urbaines) et la menace que les terrains ne sont plus aussi perméables à l'eau
- l'épuisement des sols
- l'abandon de la culture des sols, d'où une dégradation

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe 78.eu

www.maisoneurope78.eu

La grande question est : « quelle nature souhaite l'Union européenne ? »

S'agit-il d'une nature :

- source de plaisir, de loisirs (d'où la nécessité de préserver des zones naturelles pour les générations futures)
- respectueuse d'une politique de la pêche (l'écosystème marin est complètement perturbé) : il est indispensable de trouver un équilibre entre ceux qui vivent de l'exploitation de la pêche et ceux qui subissent les conséquences.
- où de nombreuses espèces sont menacées d'extinction (de même chez les mammifères, chez les oiseaux...)

Devant ces constats alarmants, l'Union européenne a agi par :

- la création de Natura 2000
- la mise en place de politiques européennes (dont la PAC)
- la préoccupation de la biodiversité dans le développement durable, dans la Stratégie de Lisbonne, dans les politiques régionales, dans les programmes de recherche.

Un plan a été adopté par l'Union européenne avec quatre grands domaines d'intervention :

- préserver les espèces et les habitats naturels à travers l'Europe (étendre Natura 2000 et l'ouvrir aux 12 nouveaux pays membres)
- faire que les autres zones bénéficient d'un système de biodiversité
- préserver le système marin (directive sur les filets de pêche)
- renforcer cette exigence dans toutes les politiques régionales

Mais aussi :

- combattre les espèces tueuses (chasse aux frelons qui tuent les abeilles, par exemple)
- lutter contre le changement climatique
- mettre en place des programmes de recherche dans le domaine de la biodiversité
- intégrer à toutes nos politiques une étude d'impact sur l'environnement

Plusieurs questions sont posées par l'assemblée :

La *première question* porte sur l'existence de lignes directrices. Il est souligné que chaque collectivité locale décide de s'inscrire dans ce projet de biodiversité.

La *seconde question* porte sur la position de Monsieur Allègre qui pense que le réchauffement climatique n'est pas prouvé.

La *troisième question* s'inquiète de la position des chasseurs en matière de biodiversité.

Une *quatrième question* revient sur le développement du ferroutage qui permettrait de réduire la consommation énergétique.

Une *cinquième question* complète la précédente et porte sur le respect des normes d'isolation pour les logements (seuls les logements neufs y sont soumis mais l'ancien ne doit pas être oublié).

Une *sixième question* souhaite mettre en relief la nécessité pour les fédérations du bâtiment de s'impliquer davantage pour réduire la facture énergétique.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu

Toutes ces questions sont relatives à la préservation de la biodiversité et la mise en œuvre de moyens permettant d'atteindre cet objectif.

Michel Levannier, professeur au lycée international de Saint Germain en Laye, intervient au sein du débat et résume la situation par les propos suivants :

Respecter la biodiversité, faire en sorte de réduire la facture énergétique, toutes ces exigences relèvent d'un problème d'éducation. Il faut garder en mémoire le développement durable et encourager la formation des jeunes dans ce domaine. Il s'agit « d'une mise en alerte de la terre ».

Au niveau européen, le 7^{ème} programme cadre Recherche contient deux objectifs :

- éduquer (valoriser le bon geste)
- renforcer la recherche qui est absolument nécessaire pour trouver des énergies propres.

En conclusion, Stéphane Buffetaut confirme que les pouvoirs publics doivent donner l'exemple d'une meilleure gestion pour préserver notre Terre.

Propositions pour la Représentation de la Commission européenne à Paris

- I. Sensibiliser sur les économies d'énergie en expliquant pourquoi, instruire les anciennes générations qui n'ont pas été formées aux économies d'énergie et imposer des limitations de chauffage pour les logements de manière automatique
- II. Imposer des taxes sur les voitures entrant dans les grandes agglomérations (de même réduire l'utilisation des 4x4 en ville)
- III. Valoriser et faire connaître la filière « biodiversité – écologie » dans les universités
- IV. Améliorer la gestion de l'éclairage public

Compte rendu rédigé par C.Colleville le 11-04-07

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu